

GESTES ET POSTURES

Formation initiale

Personnel faisant de la manutention

Article R4541-8 du Code du Travail

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

- 1° D'une information sur les risques qu'ils encourent ;
- 2° D'une formation à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations.

Des arrêts répétés, prolongés ?

Des problèmes de dos ?

Vous souhaitez préserver votre santé, votre sécurité ou celles de vos salariés ?



Cette formation règlementaire répond à vos attentes

PROGRAMME 2024

Présentation des éléments statistiques.

- ✓ Nationaux, SPM
- ✓ De l'entreprise (si possible).

Coût accidents du travail et des maladies professionnelles.

- ✓ Le coût pour l'accidenté.
- ✓ Le coût pour l'entreprise.

Connaissances sur la mécanique humaine.

- ✓ Le squelette.
- ✓ L'activité musculaire et articulaire.
- ✓ La colonne vertébrale.
- ✓ Les facteurs aggravants.
- ✓ Les différentes formes d'accidents de la colonne vertébrale.
- ✓ Le rôle des muscles de la colonne vertébrale.

Sensibilisation aux problèmes liés aux T.M.S. (Troubles Musculosquelettiques).

- ✓ Statistique des maladies professionnelles liées aux T.M.S.
- ✓ Notion d'ergonomie de poste.

Sensibilisation aux problèmes liée à la gestuelle

- ✓ Notion d'aménagement de son poste de travail.
- ✓ Principes d'économie d'effort, maintien du corps.
- ✓ Cas pratiques, manipulations de charges, utilisation de vidéos.

En interentreprises :

L'ouverture du stage est soumise à un seuil minimum de 4 inscriptions. S'il n'est pas atteint, la session peut être reportée ou annulée.

En intra entreprise :

8 personnes maximum.

Public

- ✓ Personnel appelé à soulever, porter et déplacer des charges souhaitant mieux connaître les bonnes pratiques en matière de prévention des risques liés à l'activité physique.

Pré requis

- ✓ Aucun

Objectifs pédagogiques

- ✓ Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention.
- ✓ Appliquer les gestes et postures de travail pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents.
- ✓ Analyser sa situation de travail.
- ✓ Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

Durée

- ✓ 7h

Nature de la sanction.

- ✓ Attestation de fin de formation.

Coût Saint-Pierre

- ✓ 300 € / personne en interentreprises.
- ✓ 1200 € en intra entreprise.

Coût Miquelon

- ✓ 360 € / Personne en interentreprises.
- ✓ 1400 € en intra entreprise.